

# ECOLE ELEMENTAIRE VINCENT BOYER DE LA GIRODAY

## NOTE DE RENTREE Année scolaire 2021 / 2022

Chers parents,

Voici quelques informations utiles pour bien démarrer cette nouvelle année scolaire :

### Horaires de l'école :

**Matin :** 8h00 à 11h30 lundi, mardi, jeudi et vendredi

**Après-midi :** 13h00 à 15h30 lundi, mardi, jeudi et vendredi

**Activités Pédagogiques Complémentaires :** le jeudi de 15h30 à 16h30.(sous réserve de modification)

**Garderie matin :** 7h / 7h50

**Garderie soir :** 15h30 / 17h30

(A partir du 31 août. Vous voudrez bien prendre contact directement avec l'organisme concerné pour les questions sur la garderie)

### Dates de vacances :

**Vacances de 1<sup>ère</sup> période :** du samedi 9 au 24 octobre. Reprise lundi 25 octobre.

**Vacances de Noël :** du samedi 18 décembre au 23 janvier. Reprise lundi 24 janvier.

**Vacances de 3<sup>ème</sup> période :** du samedi 12 au 27 mars, Reprise Lundi 28 mars.

**Vacances de 4<sup>ème</sup> période :** du samedi 14 au 29 mai. Reprise le 30 mai.

**Grandes vacances d'hiver :** le samedi 8 juillet.

### Composition de l'équipe pédagogique :

Direction : Madame LE SOURD	CE1 Polynésie : M.LAURET
CP Brésil : Mme MARAND	CE2 Etats-Unis : Mme SAVIGNAN
CP Chine : Mme DUBOIS	CE2 Espagne : Mme SAUTRON
CP Kenya : Mme GERMINAL	CE2 / CM1 Egypte : Mme CALLY
CP Italie : Mme SADEYEN	CM1 Norvège : M. HELLMANN
CP / CE1 Mexique : Mme RATNA remplacée par Mme JUSTINIEN) et Mme RIVIERE le jeudi.	CM1 Chili : M. TREPORT
CE1 ..... : Mme MAC WING	CM1 Irlande : Mme DELMAS
CE1 Afrique du Sud : Mme ABDALLAH	CM2 Australie : Mme BOYER
CE1 Royaume Uni : Mme THOMAZEAU	CM2 Japon : Mme DADA
CE1 Côte d'Ivoire : Mme DIAKITE	ULIS Thaïlande : M. Suzanne
CE1 Iles Mascareignes : Mme LUSINIER	RASED : Mme TSANG (maître E) M. NOURBY : psychologue scolaire

### Accueil / sortie :

Les portes de l'école sont ouvertes 10 minutes avant la classe. L'accueil des élèves a lieu à partir de 7h50 au portail. Aucun parent n'est autorisé à entrer dans la cour de l'école.

Le portail est fermé à 8h00. Tout retard sera noté, puis sanctionné s'il est répété. Les billets de retard sont à récupérer au secrétariat.

A 15h30 tous les enfants sont raccompagnés au portail. Les enfants transportés sont pris en charge par les accompagnatrices de bus dans la cour. En cas de questions sur le transport scolaire vous pouvez prendre contact avec l'accompagnatrice de bus et le service de transport scolaire de la CINOR.

Vous pourrez rencontrer les enseignants ou la directrice sur RDV en mettant un mot dans le cahier de votre enfant ou par téléphone.

**Pour des raisons évidentes de sécurité vous voudrez bien éviter les attroupements devant l'école.**

### Règlement intérieur de l'école :

Le règlement intérieur de l'école 2020/2021 est en vigueur jusqu'à son actualisation au premier conseil d'école prévu courant octobre 2021.

### Absences :

La fréquentation régulière est une obligation légale.

Toute absence doit être signalée par téléphone (02 62 53 40 76) puis par un billet d'absence complété par les parents avec le motif. **Au bout de 3 demies-journées sans justificatifs écrits, un signalement sera transmis aux services compétents. En cas d'absences répétées même justifiées, la même procédure sera appliquée.**

Les enfants devant quitter l'école en cours de journée devront être récupérés par un adulte qui signera une décharge. Pour les sorties régulières (orthophoniste, psychologue ...) vous voudrez bien transmettre à l'école une attestation de suivi.

### Assurance :

L'assurance de votre enfant est facultative pour les activités obligatoires mais fortement conseillée. Il est vivement recommandé de fournir à l'école l'attestation d'assurance 2021/2022 de votre enfant.

### Hygiène / Santé :

Les parents sont priés de vérifier régulièrement les cheveux de leur enfant afin de lutter contre les poux.

Aucun médicament ne peut être pris à l'école. En cas de traitement au long cours, contacter la directrice pour établir un PAI. Signalez les allergies éventuelles. Les enfants malades et /ou fiévreux ne sont pas acceptés à l'école.

### **Protocole sanitaire :**

L'Education Nationale a mis en place un protocole évolutif en fonction de la situation locale. Vous pouvez le retrouver sur le site du Ministère (Education.gouv.fr) ainsi que sur le blog et sur le tableau d'affichage. Nous sommes actuellement au niveau 2 (Jaune), ce qui implique :

Un strict respect des gestes barrières :

- **Port du masque en intérieur ET extérieur** sauf pour les activités sportives pour lesquelles la distanciation de 2 mètres est appliquée.
- **Lavage très régulier et soigneux des mains** au savon ou avec une solution hydroalcoolique (sous la surveillance des adultes)
- **Limitation du brassage des élèves** (entrées séparées, récréations par bâtiment, repas par groupe classe)
- **Aération régulière** des classes, **désinfection régulière** des surfaces les plus fréquemment touchées.

### **Mesures prises en cas de COVID+ :**

- Fermeture de la classe dès le premier cas avéré.
- Continuité pédagogique mise en place pour la classe concernée.

**Les parents s'engagent à signaler tout cas contact et cas positif, à ne pas envoyer leur enfant présentant des symptômes et à respecter les mesures d'isolement.**

### **Goûter :**

La mairie fournit un goûter le matin. Néanmoins les parents qui le souhaitent peuvent fournir un goûter **raisonnable** et composé **exclusivement** de fruits type compote, fruits frais ou secs, à leur enfant. **La seule boisson autorisée à l'école est l'eau.**

### **Documents à compléter et à retourner à l'école :**

Les parents doivent renseigner le plus rapidement possible et pour chaque enfant scolarisé à l'école la **fiche de renseignements 2021-2022 et l'autorisation de prise de vue.** (ces documents vous seront distribués au cours de la semaine prochaine)

**Vous êtes priés de signaler par écrit tout changement de situation (numéro de téléphone, adresse, restauration scolaire, garderie, personnes autorisées à récupérer les enfants...)**

Les élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école auront lieu le **1<sup>er</sup> octobre 2021**. Les parents souhaitant se porter candidats devront le **plus rapidement possible** auprès de la directrice.

Toute l'équipe pédagogique vous souhaite une très bonne année scolaire !

**Signature d'un parent :**

**La directrice :**